



3. GESTION DE REMISE DES EQUIPEMENTS

3.1. Choix de la méthode de remise

La décision de faire venir les utilisateurs au siège pour la remise des ordinateurs plutôt que de les livrer aux agences repose sur plusieurs considérations stratégiques. Tout d'abord, cela permet au service informatique de configurer les ordinateurs de manière uniforme, assurant ainsi une conformité aux règles de sécurité de l'entreprise. Ensuite, cela facilite l'organisation de formations sur place, offrant aux utilisateurs une meilleure compréhension de leurs nouveaux ordinateurs. En termes de coûts, cette approche peut être plus économique. En effet, il est plus économique de défrayer les utilisateurs que de faire appel à une société extérieure afin d'assurer la livraison des postes d'agences en agences. Enfin, elle assure que les ordinateurs respectent les politiques de sécurité avant d'être utilisés dans les agences distantes.

3.2. Communication aux utilisateurs

Concernant l'organisation et la communication, nous recevrons les utilisateurs au siège pour les raisons expliquées précédemment. Un planning et un tableau de suivi ont été établis afin de répartir les groupes et d'avoir une traçabilité des remises effectuées ou restantes. Ces documents sont disponibles en annexe de ce dossier. De plus, nous communiquerons aux utilisateurs sous forme de liste de diffusion. Celles-ci seront associées à chacun des groupes de remise que l'on a créé de manière aléatoire afin de ne pas réquisitionner la totalité des utilisateurs d'une agence sur un même créneau.

Veillez trouver ci-dessous le mail envoyé aux utilisateurs :

Objet : Distribution des nouveaux ordinateurs portables

Chers collaborateurs,

Nous sommes ravis de vous informer que la distribution des nouveaux ordinateurs portables aura lieu la semaine du 22 janvier 2024 au 26 janvier 2024 au siège d'ASSURMER.

Votre créneau horaire est renseigné dans votre calendrier Outlook, merci d'en prendre connaissance.

Il vous incombera de bien vous renseigner de la note utilisateurs de bonnes pratiques relatives à la sécurité de votre équipement jointe dans ce mail.

Veillez noter que vous devrez vous présenter au siège de l'entreprise pendant votre plage horaire uniquement pour récupérer votre nouvel équipement.

En cas d'empêchement un créneau supplémentaire aura lieu le vendredi 26 janvier 2024 de 09:00 à 16:00.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou assistance supplémentaire.

Cordialement,
Votre service informatique.